

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o. 4972/30

(Print)

24 / 3 1913

A M^{rs} J. Verdaere
B. marche au bois
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, du tableau

qui fait l'objet de votre
lettre du 22 et

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts,
rue du Musée, N^o 9, contre la remise
d'un récépissé.

Veuillez agréer, M^{rs} Verdaere,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire,

Je reconnais avoir reçu de la Commission
des Musées royaux de Belgique le tableau de
Van Delen et Palamedes et intitulé: Portique
d'un Palais, que j'avais soumis au Comité avec
ma lettre du 22 mars 1903.

Bruxelles le 26 mars 1903.

J. Verschueren

Bruxelles le 22. 9. 1902

22/9/1902.

Wm

11973/28.

Monsieur.

Je vous soumette à votre
approbation un tableau
de Van Delen et Palamède,
qui a été il y a une dizaine
d'années estimé fr. 7000 -
par un expert du musée
et d'Amsterdam; à cette
époque Monsieur Hingeneux
qui l'admirait beaucoup
m'a plusieurs fois engagé
à l'envoyer à la commission
des Beaux Arts.

En attendant une réponse
favorable veuillez agréer
mes salutations empressées.

J. Verschueren

13 marche au bois

Bruxelles.